

CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET

PROCES VERBAL REUNION du 19 janvier 2026

Nombre de membres afférents au Conseil : 14 - En exercice : 14
Présents : 12- Votants : 14 - dont 2 pouvoirs

Date de la convocation : 12 janvier 2026 Date d'affichage : 27 janvier 2026

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le dix neuf janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans l'ancienne salle de classe place St Didier au bourg de MONTBELLET, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

Etaient présents :

Marie-Thérèse DREVET, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Bruno GALLI, Olivier GUILLOT, Fabrice PONSOT, Isabelle SALLIN, Nicolas LAURENT, Emmanuel AMBOISE, Thierry GARNIER, Sylvie CARNEIRO DA SILVA, Maryse CHARVET.

Absents avec pouvoir : - Jean-Louis GACHET pouvoir à Thierry GARNIER
- Fabienne STEPHAN pouvoir à Marie-Thérèse DREVET

Secrétaire de séance : Olivier GUILLOT

Rappel de l'ordre du jour :

- Délibération modifiant les agents recenseurs
- Etat d'avancement des travaux mairie
- Débat d'orientation budgétaire
- Permanences électorales
- Compte-rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

1/ - Procès-verbal du 1^{er} décembre 2025

Approuvé à l'unanimité

2 / Délibération modifiant les agents recenseurs

Madame le Maire rappelle que le recensement de la population a démarré le 15 janvier 2026. L'un des agents recenseurs a souhaité se retirer, suite à des soucis de santé. Mme Magali MASSON employée à temps partiel au service administratif de la commune, a spontanément proposé sa candidature. L'intéressée est recrutée pour assurer la continuité de la collecte.

3/ Etat d'avancement des travaux de la mairie

Le secrétariat de mairie a déménagé dans la salle de réunion fin décembre. Les travaux dans la partie Bureau et les logements à l'étage se poursuivent.

Le dossier de subvention EFFILOGIS auprès de la Région doit être présenté à une seconde commission. La décision finale est attendue pour le 6 février 2026.

4/ Débat d'orientation budgétaire

Le budget 2026 portera principalement sur la finalisation des travaux des bâtiments de la Mairie et de la Chapelle des Arts ainsi que l'entretien annuel de la voirie communale.

L'emprunt prévu au budget 2025 n'ayant pas été contracté, la réalisation de cet emprunt se fera après le vote du budget 2026.

La directrice du groupe scolaire Niki de St Phalle a informé les élus d'un projet de séjour de trois jours dans le Vercors, pour tous les élèves, fin mars 2026. Elle sollicite une aide de la Commune pour le financement des deux bus nécessaires. Coût prévisionnel : 4 100 €. Le Conseil municipal donne un avis favorable.

5/ Permanences électorales

Les permanences des élus pour les 2 tours des élections municipales sont fixées.

6/ Compte rendu des réunions intervenues

Avec la période de fêtes, pas de réunion recensées.

La séance est levée à 20h30

La prochaine réunion est fixée au lundi 23 février 2026 à 19h00